



GESTION DE CLUB

PRÉSENTATION

Co-construit par l'UFR Staps et la société Comiti, le Diplôme d'Université "Gestion de club" est ouvert aux apprenants titulaires d'un baccalauréat ou d'une équivalence désirant se perfectionner dans les métiers de la gestion de club et des usages numériques du secteur sportif principalement associatif.

La formation est exclusivement accessible en e-learning, les étudiants suivent donc à leur rythme le cursus tout en étant suivi à distance par un tuteur.

OBJECTIFS

Ce diplôme permettra aux étudiants de développer les aptitudes suivantes :

- Connaissances sur l'organisation du sport en France
- Bases de gestion et d'économie des clubs
- Management de projet associatif
- Marketing et développement des activités sportives
- Création et gestion de partenariat : sponsoring, mécénat
- Utilisation du logiciel Comiti
- Management d'équipes
- La communication et ses méthodes
- Enquêtes et mesures d'impact

PUBLIC CIBLE

Principalement créé pour la valorisation des compétences bénévoles, ce diplôme est également ouvert aux salariés des structures associatives. Dans ce cadre, ce diplôme est tout à fait compatible avec un brevet d'Etat. Il est également possible d'accéder à ce diplôme en validation des acquis professionnels (VAPP).

SESSION

1er septembre au 30 avril

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année en veillant à terminer l'ensemble des évaluations des UE au 30 Avril

RYTHME

100 % E-learning : Connexion Internet et ordinateur indispensables

TARIF

2 800 €

Financement : [contactez nous](#)
Subvention de la Région Occitanie pour les demandeurs d'emplois

CONTACT

Responsable pédagogique
Arnaud ROUSSEL
arnaud.rousseau@umontpellier.fr

Contact administratif
Aurélie MERLE
aurelie.merle@umontpellier.fr



GESTION DE CLUB

PROGRAMME

- UE.1 - Organisation du sport en France
- UE.2 - Bases du droit et de la gestion de club
- UE.3 - Principes de l'organisation de club
- UE.4 - Management du projet associatif
- UE.5 - Structuration et développement des activités
- UE.6 - Principes de la communication
- UE.7 - Gestion d'événements
- UE.8 - Mesures d'impact

Chacune des unités d'enseignement donne lieu à une évaluation spécifique. Le passage à l'unité d'enseignement supérieure est conditionnée à l'obtention d'une note minimale de 10 par évaluation.

TAUX DE RÉUSSITE

100 % d'obtention pour les apprenants présentés à l'examen avec

- 14 apprenants validés en 2020-2021
- 6 apprenants validés en 2021-2022
- 14 apprenants validés en 2022-2023

PARCOURS POSSIBLES POST CERTIFICATION

- DEUST Animation et Commercialisation des services sportifs (*Bac + 2*)
- BTS (*Bac + 2*)
- BP JEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- Bénévole dans une association
- Membre du bureau directeur
- Président, Secrétaire, Trésorier
- Membre du conseil d'administration- Responsable Administratif- Chargé de développement associatif

